

CP JEPS ANIMATEUR·TRICES D'ACTIVITÉ ET DE VIE QUOTIDIENNE



Date de début

24/03/2025

Date de fin

19/12/2025

Département

[Gard \(30\)](#)

Présentation

Former des animateur·trice·s à animer des activités variées et à encadrer la vie quotidienne dans divers contextes permet d'offrir des compétences dans l'encadrement d'ACM, de centres de loisirs et du périscolaires. Trois cadres d'emploi principaux sont identifiés pour des animateur·trices détenteurs du CPJEPS :

- Les entreprises du secteur de l'Animation,
- Le secteur du lien social et familial,
- Les collectivités territoriales

Les Principaux types d'emplois visés sont :

- Animateur·trice enfance- jeunesse ;
- Animateur·trice en accueil de loisirs ;
- Animateur·trice en accueil de loisirs périscolaires ;
- Animateur·trice en séjours de vacances ;
- Animateur·trice socioculturel.

Alternance et débouchés :

Concrètement, le CPJEPS permet d'exercer en tant qu'animateur d'activités et de vie quotidienne, notamment dans les accueils collectifs de mineurs : accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances mais aussi dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle. Les employeurs peuvent être soit :

- des entreprises du secteur de l'animation et du lien social et familial ;
- des collectivités territoriales.

L'activité professionnelle est exercée par des personnes travaillant à temps plein ou à temps partiel. Elles interviennent selon des horaires liés aux temps de loisirs (en soirée, en week-end, etc.) et travaillent majoritairement au sein d'une équipe.

L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce sous la responsabilité fonctionnelle d'un référent. Il est toutefois autonome dans les temps d'encadrement des activités qu'il anime ; ses activités s'inscrivent dans le projet de la structure.

Les stages en entreprise de la formation sont conçus en 2 temps permettant d'expérimenter 2 réalités professionnelles :

- Première partie de formation (printemps et été) : les stages ont lieu les mercredis et les vacances, pour pouvoir expérimenter les métiers d'animateur d'accueil de loisirs, mais aussi de centre social, séjours sportifs ou de séjours de vacances.
- Deuxième partie de formation (automne) : les stages ont lieu du lundi au vendredi hors mercredi, pour pouvoir expérimenter le métier d'animateur périscolaire.

Le CPJEPS peut ensuite se compléter par un BPJEPS ou d'autres formations dans l'animation ou le social si la personne souhaite continuer à se professionnaliser, à se spécialiser ou à gagner en autonomie.

Cette formation vous prépare au(x) :

Diplôme CPJEPS AAVQ

La certification se décompose en 3 Blocs de Compétences (BC) :

- BC 1 : Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle
- BC 2 : Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle
- BC 3 : Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des

activités d'animation socioculturelle

Les épreuves

- Ecriture et soutenance orale (BC 1, 2 et 3)
- Mise en situation d'animation (BC1)

Dates à retenir

- Date limite d'inscription : 17 mars 2025
- Informations collectives et sélections : 3 février / 27 février / 13 mars 2025
- Rentrée administrative : 24 mars 2025
- Positionnement : du 24 au 31 mars 2025
- Formation :

En financement région : du 24 mars 2025 au 10 octobre 2025

En apprentissage (sous réserve d'habilitation), du 24 mars 2025 au 19 décembre 2025

- Nombre d'heures :

En financement région : 966h dont 504h centre et 462h entreprise.

En apprentissage : 434 h de formation sur la durée du contrat de mars à décembre.

Lieux

Le centre de formation est à Saint Jean du Gard.

Les locaux sont accessibles aux publics à mobilité réduite.

Hébergement & restauration

Le centre de formation est équipé pour pouvoir se restaurer sur place à midi. Nous n'avons pas de centre d'hébergement mais fournissons une liste de logements potentiels aux alentours de St Jean du Gard.

Objectifs de la formation, objectifs pédagogiques

Préparer des animateur·trice·s capables

- D'accompagner des mineur·e·s dans la réalisation de leurs projets
- De prendre en compte leurs besoins notamment à travers l'aménagement de la vie quotidienne
- De mettre en place des activités éducatives dans le domaine de l'expression, des activités physiques et des activités scientifiques et techniques.

Équipe de formation

Personnes issues du milieu professionnel : animateur·trice·s tous publics, animateur·trice·s nature, expressions, sportive..., coordinateurs·trices

Public cible

Toute personne demandeuse d'emploi ou salariée, ayant envie de se professionnaliser dans les métiers de l'animation et d'acquérir des compétences dans l'accompagnement des jeunes et l'animation d'activités.

Prérequis

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation hormis le fait d'avoir un projet professionnel lié à l'animation ou le social.

Contenu

Déroulement, contenus

Fin Mars - Début Avril

- Mise en place d'une dynamique collective (jeux collectifs, coopératifs, de confiance, pour que ce soit un plaisir d'être formation et que le groupe soit un réel appui pour l'apprentissage de chacun·e).
- Présentation de tous les éléments pour bien comprendre les enjeux de la formation, de la certification, et de la recherche de stages.
- Découverte du métier d'animateur·trice à travers les contenus de base d'un BAFA notamment ; des différentes structures d'accueils et aussi des différentes approches

éducatives.

Fin Avril - Mai - Juin

- Découverte d'activités liées à la nature, à l'expression manuelle et théâtrale, aux activités collectives et sportives, aux activités scientifiques et aux jeux divers.
- Mises en situations auprès des publics les mardis et mercredis dans le cadre périscolaire et accueil de loisirs.
- Découvertes et analyse des différents contextes et publics.
- Partage d'expériences pour enrichir nos connaissances.
- Découverte et expérimentation de la notion de projet d'activité et des différentes approches et méthodes pédagogiques.
- Découverte et analyse de l'animation de la vie quotidienne.
- Analyse de la pratique et de la posture de l'animateur.
- Rencontre et échanges avec d'autres stagiaires des autres formations proposées par le Merlet, BPJEPS Education à l'Environnement et Kayak, mais aussi avec les professionnels de l'animation du territoire.

Juillet - Août - Septembre - Octobre

- Stage(s) long(s) permettant(s) d'enrichir et d'approfondir sa pratique dans une ou plusieurs structures, et de faire partie intégrante d'une équipe.
- Possibilité (au choix) de valider un parcours BAFA intégré au CPJEPS, avec des prérogatives à la fois complémentaires et recherchées : Brevet de Surveillant de Baignade, et Qualification canoë-kayak.
- Echanges sur les stages vécus et analyse de pratique de retour en formation
- Approfondissement de certaines thématiques : lutter contre les discriminations, la coopération, les conseils d'enfants et la participation, les techniques de régulation, la prévention des violence, l'éducation aux émotions, à la vie affective et sexuelle, etc...
- Temps de vie collective en internat pour faire le bilan et se projeter dans la suite des parcours de chacun·e.
- Travail sur le projet professionnel

Méthodes pédagogiques

-
- Méthodes actives,
 - Alternance entre travail individuel, en petit groupe et en grands groupes
 - Alternance entre découverte (contenus apportés par l'organisme de formation) et expérimentation (projets menés par les apprenants)

Mise en place d'animations auprès du groupe

Expérience et analyse de la vie du groupe tout au long de la formation

Réalisation d'outils pédagogiques.

- Accompagnement individualisé
- Témoignages de professionnels

La formation étant en alternance, le lien entre le centre et les entreprises est fondamental. Les stages représentent un terrain d'application privilégié des acquis de la formation. Des temps spécifiques (Journée tutorat, visite en entreprise, points téléphoniques) garantissent la cohérence et l'efficacité du partenariat centre-entreprise autour de l'apprenant.

Modalité d'enseignement

Cette formation a lieu en présentiel

Module ouvert

non

Taux de satisfaction

Thématique

Autres

INFOS

Structures porteuses



Le Merlet

Le Merlet

N° organisme de formation :

91 30 02679 30

Tarif

En financement région : 504h en centre x 10,98€ = 5 533,92€

En apprentissage : 434h en centre x 13,50€ = 5 859€ (pris en charge par l'OPCO de la structure)

Dans tous les cas, nous consulter.

Les financements possibles

Financement & rémunération

Conseil régional Occitanie : les demandeur·euse·s d'emploi peuvent bénéficier d'une prise en charge des frais pédagogiques et, selon les cas, d'une rémunération dans le cadre du programme de formation de la région Occitanie « Qualif Pro » (sous réserve de référencement et du bon de commande).

Apprentissage * : cette formation sera également proposée sur 2 ans en contrat d'apprentissage. <http://www.cfa-sport.com/>

OPCO : les salarié·e·s en CDI/CDD peuvent faire une demande de financement dans le cadre d'un CPF de transition.

Dans tous les cas, nous consulter.

Contacts

Coralie JAUBERT : coralie.jaubert@lemerlet.asso.fr - 07 87 17 07 31 (assistante administrative)

Inscription

Inscription via notre site internet : <https://www.lemerlet.asso.fr/formations-professionnelles/formation-cpjeps-aavq.html>

Puis, il faudra assister à une journée d'information collective : 27 février 2025 ou 13 mars 2025

N'hésitez pas à contacter Coralie JAUBERT : coralie.jaubert@lemerlet.asso.fr - 07 87 17 07 31 (assistante administrative)

Pour en savoir plus : <https://emploi.graine-occitanie.org/>
